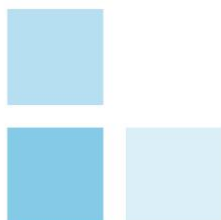


# **Examen professionnel fédéral supérieur d'experte / expert en soins d'oncologie**

## **Guide relatif à la partie d'examen 2**

### **« Présentation du travail de diplôme »**

Version applicable à partir de 2021



## **Guide relatif à la présentation du travail de diplôme**

La candidat/le candidat expose son travail de diplôme aux expert-e-s d'examen conformément aux consignes du présent guide. À cette fin, elle/il choisit des supports appropriés (fichier PowerPoint ou document similaire avec beamer, posters, illustrations, documents imprimés, etc.). S'il y a utilisation d'un beamer, une version papier de la présentation doit être fournie en plus. Dans l'invitation à l'examen, le secrétariat d'examen informe sur l'équipement technique des locaux.

Les moyens auxiliaires utilisés (fichier PowerPoint, posters, illustrations, documents imprimés, etc.) sont préparés de manière soigneuse. Ils sont clairs et soutiennent la compréhension de la présentation. Un éventuel fichier PowerPoint ou similaire (beamer) ne peut compter plus de 10 transparents (pages de titre et de conclusion non incluses). La présentation dure entre 13 et 15 minutes. La candidate/le candidat respecte cette durée.

### **But de la présentation**

Par l'élaboration de son travail de diplôme, la candidate/le candidat a démontré qu'elle/il était en mesure de traiter une thématique. Lors de la présentation, elle/il apporte la preuve qu'elle/il a intégré la thématique étudiée et peut appliquer le savoir acquis de façon pertinente (devient experte/expert).

### **Objectif de la présentation / objectif de l'entretien professionnel**

L'objectif de la présentation est d'exposer les **principaux points** du travail de diplôme de façon structurée et logique, d'une manière compétente et convaincante. La candidate/le candidat est en mesure de présenter la situation étudiée ainsi que ses conséquences sur son travail futur selon une structure claire, de manière compétente et sous une forme adaptée aux destinataires.

### **Objectif de l'entretien professionnel**

La candidate/le candidat peut discuter des contenus de son travail de diplôme de manière approfondie et montrer les liens avec d'autres compétences opérationnelles. Elle/il est en mesure d'explicitier des points manquant de clarté dans son travail de diplôme ou sa présentation.

## Grille d'évaluation

Conformément aux critères susmentionnés, la grille d'évaluation se présente comme suit :

### Signification des points

- 3 = le critère est pleinement rempli
- 2 = le critère est en majeure partie rempli
- 1 = le critère est partiellement rempli
- 0 = le critère n'est absolument pas rempli / ne peut pas être évalué

Si le nombre maximal de points n'est pas attribué pour l'un ou l'autre des critères, les motifs doivent en être indiqués par écrit.

Critères d'évaluation pour la présentation orale	
Partie 1 – Critères relatifs au contenu	Critères d'évaluation de la présentation
Déroulement général	La présentation est structurée de façon logique / suit un fil rouge et est exposée selon un déroulement judicieux.
	Elle comprend les principaux points du travail de diplôme.
Résultats, arguments, déclarations et conclusions	Les résultats, les conclusions et les perspectives sont exposés de manière judicieuse.
	L'argumentation relative aux contenus présentés est cohérente.
	L'argumentation, les résultats et les conclusions font l'objet d'une réflexion critique et sont placés dans le contexte de la pratique de la candidate/du candidat (les applications pratiques et/ou les liens transversaux ont été établis).
	Les déclarations sont correctes sur le plan professionnel.
Positionnement en tant qu'experte / expert en soins d'oncologie	Les contenus sont exposés de manière compétente sur le plan professionnel.
	La candidate/le candidat est capable de décrire les conséquences directes et indirectes que peut appeler la thématique étudiée sur la pratique.
Partie 2 – Critères formels	Critères d'évaluation de la présentation
Critères formels	La présentation est structurée.
	La structure choisie contribue à un exposé cohérent et pertinent du travail.

	Le cadre temporel est respecté.
	Les moyens didactiques utilisés soutiennent / complètent les déclarations.
Critères linguistiques	La candidate/le candidat parvient à capter l'attention de son auditoire durant son exposé.
	L'argumentation orale est claire et précise.
	La terminologie professionnelle est correcte.
Aisance en public, communication et conseil	La candidate/le candidat fait sa présentation de façon convaincante.

### Notes

L'évaluation et les règles de réussite de l'examen final sont définies aux points 6.2 et 6.3 du règlement d'examen

Pour réussir la présentation du travail de diplôme, la candidate/le candidat doit obtenir 60 % des points qu'il est possible d'acquérir (soit 29 points sur 48).

Les notes sont arrondies au demi-point selon les règles d'arrondi acceptées.